



## Qualité de l'eau potable en 2023

### Qualité de l'eau potable

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD), et en qualité de distributeur d'eau, nous sommes tenus d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

### Provenance

L'eau alimentant le réseau communal provient à plus de 90% de SAGENORD SA ([www.sagenord.ch](http://www.sagenord.ch)) et le solde du captage de la Fontaine à Fondraz. Dès le 28 novembre 2023, le réseau provient à 100% de SAGENORD SA.

### Désinfection

Pour la Fontaine à Fondraz elle est désinfectée par un appareil d'irradiation UV et pour l'eau provenant de SAGENORD SA elle est traitée par chloration.

### Contrôles sanitaires (analyses)

Le suivi de la qualité de l'eau de boisson comporte 2 prélèvements par année effectués par l'entreprise CONNECT SA, 3 programmes partiels, un programme complet, une analyse chlorothalonil, un programme de contrôle de la désinfection (THM), une analyse des pesticides et une analyse de microbiologie. SAGENORD SA effectue aussi des prélèvements sur l'intégralité de ces ressources. L'office de la consommation (OFCO) a également effectué une analyse.

### Résultats des analyses et qualité de l'eau

Aucun dépassement des valeurs n'a été observé concernant les analyses microbiologiques.

### Paramètres physiques et chimiques - ressortant de l'analyse complète dans le réseau de distribution.

Dureté totale : eau moyennement dure

<i>Paramètre</i>	<i>Résultats</i>	<i>Norme</i>
Température moyenne	15.1°C	
Calcium	69	M : max 200 mg/L
Magnésium	15.2	M : max 125.0 mg/L
Sodium	4.2	Max. 200.0 mg/L
Potassium	0.9	M : max 5.0 mg/L
Ph	7.8	M : 6.8 – 8.2
Chlorures	6.5	VM : max 20 mg/L
Nitrate	4.4	Max. 40.0 mg/l
Sulfate	17	M : max 50 mg/L
Hydrogencarbonates	257	<i>Pas de norme</i>



## Commune de Suscévaz

### En conclusion

A l'exception des germes aérobies mésophiles qui ont été décelés, mais loin des normes admises, l'eau fournie correspond aux normes d'eau de boisson. Selon l'OSAV, l'eau distribuée reste consommable.

### Information utile

En cas de questions supplémentaires, **Monsieur Christophe Décoppet**, municipal se tient à votre disposition : tél. **079 280 80 14**

La commune de Suscévaz, janvier 2024